



Vanves, le 30 avril 2014

Affaire suivie par :  
Service Education  
J.F MARTIN  
JFM/DH 3004-3526  
01 41 33 92 24

**Aux parents d'élèves élus**

Objet : Réforme des rythmes scolaires

Mesdames, Messieurs,

Suite à la récente annonce par le nouveau ministre de l'Education de la parution, le 11 mai 2014, d'un décret modifiant en partie les conditions de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, il me semble judicieux de pouvoir étudier avec une grande attention les nouvelles dispositions.

C'est pour cette raison que la réunion publique, que je me proposais de mettre en place prochainement afin de vous présenter le projet de la ville que nous avons construit ensemble avec les représentants de la communauté éducative, est reportée.

Il me semble, en effet, indispensable d'évaluer à leur juste mesure toutes les orientations possibles, dans l'intérêt des enfants, car la mise en place de cette réforme nous engage dans leur avenir et leur réussite scolaire.

Ma volonté est de mettre en place un projet efficient et fédérateur dont nous serons tous acteurs ou relais dans sa continuité éducative.

Je ne manquerais pas de revenir vers vous dès que nous aurons pris en compte les critères du nouveau décret et mesuré son intérêt.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Très cordialement,*

*Bernard Gauducheau*



Bernard GAUDUCHEAU  
Maire de Vanves  
Conseiller régional d'Ile-de-France

Mairie de Vanves  
23, rue Mary Besseyre  
CS 40001  
92172 Vanves cedex  
www.vanves.fr

Téléphone  
01 41 33 92 00

Télécopie  
01 41 33 92 35

E-mail  
servicesmunicipaux@ville-vanves.fr